

## ANNEXE 1 - Application de l'article 1 de la Convention pluriannuelle d'Objectifs

### PROGRAMME D' ACTIONS ET OBJECTIFS 2015- 2017

L'Association Solidarité en Créonnais, est gestionnaire du centre socioculturel intercommunal du Créonnais, dénommé « La Cabane à Projets ».

Ses statuts, modifiés en date du 27 mars 2013 définissent clairement son objet, à savoir que l'association a pour buts de :

- Assurer un projet global de développement social durable sur le territoire de la Communauté de Communes du Créonnais, sur les bases de la tolérance, de la laïcité et de l'éducation populaire
- Initier ce projet novateur en concertation permanente avec les habitants, les familles, les associations et les générations du territoire
- Favoriser tous les partenariats utiles à la mise en œuvre des actions concrètes du projet global
- Gérer un espace d'animation, d'information, de services et de dialogue, conçu avec le concours direct des habitants

A l'issue de l'agrément Centre social 2009-2012, délivré par la Caisse d'Allocations Familiales de la Gironde, un bilan a été mené et un nouveau projet social 2013-2016 a été travaillé, s'inscrivant dans la continuité du projet précédant.

Le projet social 2013-2016 est construit autour de six orientations et cinq axes transversaux.

L'Association garantit un fonctionnement en cohérence avec la politique Action Sociale menée par la Communauté de Communes du Créonnais, définie dans le Contrat Enfance Jeunesse contractualisé entre la Communauté de Communes du Créonnais et les partenaires institutionnels.

#### **1. LES OBJECTIFS 2015-2017 :**

L'Association représentée par son Conseil d'Administration, participe à toutes les réunions de concertation et de bilan concernant ce secteur d'activité.

##### **1.1 Les objectifs généraux**

L'Association s'engage d'une part à :

- Maintenir des tarifs permettant une accessibilité pour tous et une mixité sociale, en incluant des adhésions préférentielles pour les résidents de la Communauté de Communes du Créonnais
- Maintenir et faire évoluer la qualité des services proposés
- Favoriser l'implication active des habitants dans la mise en œuvre du projet
- Maintenir en bon état de conservation le patrimoine immobilier mis à la disposition par la collectivité

##### **1.2 Les objectifs pédagogiques liés à la Politique Enfance Jeunesse Famille de la CCC**

Conformément au **Contrat Enfance Jeunesse 2014-2017** contractualisé entre la Caisse d'Allocations Familiales de la Gironde et la Communauté de Communes du Créonnais, l'association est en charge de proposer des formations BAFA en direction des résidents de la Communauté de Communes du Créonnais. Dix BAFA par an seront ainsi soutenus pour répondre à plusieurs objectifs sur le territoire :

- Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes du territoire en leur permettant de disposer d'une première qualification, ainsi que l'insertion professionnelle d'habitants qui seraient en rupture professionnelle et pour qui cette formation serait en adéquation avec un projet de retour vers l'emploi
- Permettre aux professionnels déjà en place de bénéficier d'une formation complémentaire dans le domaine de l'animation afin de s'adapter aux évolutions professionnelles liées notamment à la mise en œuvre des rythmes scolaires dans les écoles
- Inciter les stagiaires en formation à l'implication dans la vie locale du territoire en participant aux animations du territoire en directions des enfants et de leurs familles
- Renforcer les équipes d'animation sur les temps périscolaires et extrascolaires auprès des enfants et des jeunes en lien avec l'accroissement des ces temps d'activités sur le territoire communautaire

### **1.3 Les objectifs liés à l'agrément Centre socio-culturel 2013-2016**

Rappel des attendus d'un centre socioculturel au regard de la Caisse d'Allocations Familiales :

#### **Un équipement de quartier à vocation sociale globale**

Le centre socioculturel « la Cabane à Projets » est accessible à tous les habitants et les associations de la Communauté de Communes du Créonnais et leur offre des services utiles.

#### **Un équipement à vocation familiale et pluri-générationnel**

Le projet se fonde sur les besoins de cohésion sociale : développer des espaces et des temps d'information collective pour les familles, mais aussi des actions permettant à toutes les générations de se rencontrer, d'échanger et d'agir collectivement.

#### **Un lieu d'animation de la vie locale**

L'objectif est de favoriser une vie locale dynamique et coordonnée, permettant à tous les habitants en fonction de leurs envies, de s'impliquer dans une action, un projet...mais également de soutenir et promouvoir les associations locales dans leur projet.

#### **Un lieu d'interventions sociales concertées et novatrices**

De manière globale, le centre socioculturel intercommunal, par son projet négocié avec l'ensemble des acteurs, souhaite se positionner comme une structure :

- D'aide et d'accompagnement des personnes, en appui à l'action sociale de la Communauté de Communes du Créonnais
- D'accompagnement des initiatives individuelles et collectives
- De soutien et de promotion de la vie associative

## **2. LES ACTIONS:**

Le projet social 2013-2016 de l'association s'articule autour de six orientations et cinq axes transversaux servant de repères pour toute action menée par la Cabane à Projets.

Les axes transversaux sont :

- La fonction accueil
- La communication
- La convivialité et la mixité intergénérationnelle
- La participation et la gouvernance
- Le partenariat

Les orientations du projet social sont les suivantes :

### **ORIENTATION 1 : RELAIS DE SERVICES PUBLICS**

*Finalité* : Favoriser l'accès au droit et accompagner les habitants dans leurs démarches administratives et/ou de recherche d'emploi en favorisant leur autonomie

**Objectif 1** : Favoriser l'accès au droit

**Objectif 2** : Faciliter l'accès aux organismes de services publics, de solidarité et de défense des consommateurs

**Objectif 3** : Accompagner les personnes dans leur recherche d'emploi et/ou de formations

**Objectif 4** : Délocaliser sur chaque commune de la CCC une permanence régulière de la Cabane à Projets pour être au plus près des habitants.

### **ORIENTATION 2 : CENTRE RESSOURCES DE LA VIE ASSOCIATIVE**

*Finalité* : Soutenir, accompagner, promouvoir et mettre en synergie les associations du territoire en respectant les choix et orientations de chacune

**Objectif 1** : Accueillir, informer et accompagner les acteurs associatifs

**Objectif 2** : Connaître et valoriser la vie associative locale

**Objectif 3** : Impulser et favoriser la naissance de nouveaux projets inter associatifs à l'échelle de la CCC

### **ORIENTATION 3 : CULTURE ET ÉCHANGE DE SAVOIRS**

*Finalité* : Contribuer à améliorer l'accès à la culture pour tous et développer sur le territoire des projets d'éducation populaire

**Objectif 1** : Favoriser la culture pour tous et l'éducation populaire

**Objectif 2** : Développer les échanges de savoirs collectifs et individuels

**Objectif 3** : Animer le territoire en proposant des manifestations fédératrices, accessibles à tous, en lien avec les acteurs locaux

### **ORIENTATION 4 : AUTONOMIE DES JEUNES**

*Finalité* : Accompagner les jeunes de 12 à 25 ans en favorisant leur mobilité et leur autonomie. Développer leur citoyenneté et leur engagement

**Objectif 1** : Accompagner les jeunes dans l'emploi et la formation

**Objectif 2** : Accompagner les jeunes dans leur projet de loisirs

**Objectif 3** : Informer et prévenir les jeunes des conduites à risques

**Objectif 4** : S'inscrire dans le partenariat socio-éducatif local

### **ORIENTATION 5 : VIE DE FAMILLE**

*Finalité* : Développer des actions collectives à destination des familles en s'appuyant sur leurs besoins et envies

**Objectif 1** : Favoriser le départ en vacances des familles et/ou des enfants

**Objectif 2** : Développer les rencontres conviviales autour de la parentalité

**Objectif 3** : Développer des temps d'échanges intrafamiliaux (parents/ enfants et/ou grands-parents / Petits enfants)

### **ORIENTATION 6 : EPICERIE ET PROJETS SOLIDAIRES**

*Finalité* : Améliorer le quotidien des personnes et promouvoir leur autonomie et implication dans des projets solidaires

**Objectif 1** : Ouvrir et animer l'épicerie solidaire en lien avec les partenaires

**Objectif 2** : Développer des projets solidaires autour de l'épicerie

## **2.1 LE RENOUVELLEMENT DU PROJET SOCIAL**

L'association sera en renouvellement de projet pendant le courant de l'année 2016, en élaborant dans un premier temps une évaluation partagée des orientations du projet 2013-2016. Il s'agira de faire émerger dans un second temps un nouveau projet social 2017-2020, qui sera soumis à l'approbation des administrateurs de la Caisse d'Allocations Familiales de la Gironde pour être agréé.

Le contexte de la loi NOTRe prévoyant de potentielles évolutions du périmètre territorial de la CdC, il sera nécessaire d'envisager comme axe de travail ces nouvelles perspectives.

## **3- LES MOYENS OCTROYES POUR LA MISE EN ŒUVRE DE CES ACTIONS**

Le financement d'un centre social répond à des caractéristiques très précises encadrées par la Caisse d'Allocations Familiales.

Pour l'exercice 2014, le budget de l'association s'équilibre en recettes et dépenses à 284 791€.

Les charges de personnel représentent 192 558€ pour 7 équivalents temps plein dont un contrat aidé recruté pour le fonctionnement de l'épicerie solidaire (ouverture en octobre 2014). Les frais de personnel représentent 67% du budget global du centre socioculturel.

Le montant de la prestation de service CAF liée à l'agrément du centre socioculturel la Cabane à Projets se compose de deux parties : la première correspondant à l'animation globale et coordination, la seconde correspond à l'animation collective familles.

Pour l'animation globale et la coordination, la prestation de service s'est élevée à 51 916 € en 2014. Le plafond de la prestation de service n'est pas encore atteint, il le sera sur l'exercice 2015 avec les charges liées à l'épicerie solidaire. Ce montant de prestation est revalorisé annuellement par la CAF.

Pour l'animation collective familles, la prestation s'est élevée à 13 879 €. La CAF finance également 15 000€ supplémentaires en lien avec le salaire de la CESF. A ces financements, se rajoutent ceux des appels à projets REAAP et PVT.

La CAF intervient annuellement à hauteur de 80 795 € à minima dans le cadre de l'agrément 2013-2016. Le conseil départemental prend part au financement de la structure en appliquant un pourcentage sur la fonction pilotage, soit 31 500 € en 2014. La MSA finance 12 869 € en 2014 mais sans convention pluriannuelle qui encadre clairement cette participation.

Pour la Communauté de Communes, le financement se décline sous la forme d'une subvention directe de fonctionnement, et de mise à disposition gratuite de locaux destinés aux activités du centre socioculturel (cf annexe 4).

La subvention de fonctionnement est de 51 630 € en 2014, elle est affectée au fonctionnement de la structure au regard des 6 axes du projet social agréé pour 2013-2016.

Une subvention spécifique de 29 000 € est affectée au financement du poste à temps plein de l'animatrice Jeunesse.

Les mises à dispositions de locaux, les frais d'entretien, fluides et maintenance des bâtiments ont représenté 31 786 € en 2014. Le financement communautaire a été de 112 416 € en 2014.

Pour les exercices suivants, les demandes de subventions sont corrélées au bilan d'activité de l'année écoulée (annexe 3) transmis aux services de la Communauté de Communes annuellement avant le 10 février. Au regard de ce bilan et des évolutions du projet, le Conseil Communautaire prendra une délibération lors du vote du budget pour acter le montant de la subvention N+1 affectée à l'association.

Fait à Sadirac, le 03 février 2015

Madame la Présidente de la  
Communauté de Communes du Créonnais

Mathilde FELD

Madame la Présidente de l'Association  
Solidarité en Créonnais

Mireille ORMAECHEA